



Communiqué – Embargo : 25 novembre 2008 à 11 H

***Bilan faim 2008* au Québec : Augmentation de 8 % du nombre de familles. Prévisions 2009 à la hausse.**

L'enquête annuelle *Bilan faim 2008* est un outil qui donne des renseignements essentiels sur le niveau d'utilisation des banques alimentaires au Québec et au Canada, dressant un profil des personnes ayant recours à l'aide alimentaire.

Le 25 novembre 2008 – Dans l'étude *Bilan faim 2008* publiée aujourd'hui, l'*Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons* en partenariat avec *Banques alimentaires Canada*, rapporte qu'un nombre de plus en plus croissant de familles doivent maintenant avoir recours aux banques alimentaires. Les banques alimentaires aident un nombre élevé de familles, certaines recevant un revenu d'emploi.

Au Québec, le pourcentage de familles recourant à l'aide alimentaire est passé de 22,4 % de l'ensemble des ménages en 2007, à 30,6 % en 2008, alors qu'à l'échelle canadienne, le pourcentage de tous les ménages ayant un revenu d'emploi et recourant à l'aide alimentaire, est passé de 11,9 % en 2002 à un taux sans précédent de 14,5 % en 2008.

« *Si on compare aux données de 2007, une augmentation significative en 2008 de plus de 3 % du nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire au Québec n'est pas de bonne augure face à l'année 2009 qui s'annonce encore plus difficile* », a déclaré Richard Décarie, président directeur général de l'*Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons*. « *Avec près d'une vingtaine de membres Moisson desservant quelque 1 046 organismes dans l'ensemble des régions du Québec, notre association consolide présentement ses forces afin de répondre à une augmentation des besoins pressentie en hausse pour les années à venir* », a-t-il ajouté.

Les résultats du *Bilan faim 2008* démontrent qu'en 2008, sept des dix provinces, représentant 72 % de la population canadienne, ont vu une augmentation du taux de personnes qui travaillent et qui doivent en même temps avoir recours aux banques alimentaires. Le rapport indique aussi qu'un cinquième (19,3 %) des personnes aidées par les banques alimentaires chaque mois, vivent d'un revenu d'emploi actuel ou d'un emploi récent (c.-à-d., un emploi ou l'assurance-emploi).

Le recours aux banques alimentaires traduit un problème social et économique persistant au Québec et au Canada:

- Au Québec, 156 215 personnes (dont 36 % d'enfants) ont reçu l'aide d'une banque alimentaire en mars 2008.



- Après plus de 10 années de croissance économique, l'utilisation des banques alimentaires reste 6 % plus élevée qu'en 1997, la première année où des données comparables ont été recueillies.

Pour traiter ce problème, [l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons demande aux gouvernements de :](#)

1. Mettre en œuvre une stratégie visant la réduction de la pauvreté assortie d'objectifs mesurables et de dates limites.
2. Financer une étude exhaustive présentant les coûts réels engendrés par la pauvreté, notamment sur la santé, l'éducation, les revenus d'emploi et la faible productivité.
3. Donner l'accès à des services publics universels de qualité.
4. Augmenter le salaire minimum à 10,43 \$ de l'heure pour réduire cette « nouvelle pauvreté » des travailleurs ayant recours aux banques alimentaires.
5. Rehausser les prestations d'aide sociale au seuil de couverture des besoins essentiels.
6. Relever les seuils d'imposition au seuil de sortie de la pauvreté.

Au Québec, l'objectif de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* est : « d'amener progressivement le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres » (chap. II, art. 4), impose au prochain gouvernement de faire de la lutte à la pauvreté un enjeu prioritaire et mobiliser l'ensemble de la société québécoise. C'est pourquoi les membres de l'*Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons* et leurs partenaires, demandent à chacun des partis politiques qu'il s'engage en faveur de la tenue d'une commission parlementaire visant à définir le prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté.

Le rapport annuel *Bilan faim* est actuellement le seul sondage sur les programmes d'aide alimentaires au Québec et au Canada. Depuis 1997, les données pour cette étude ont été recueillies à tous les mois de mars. Les renseignements fournis par le sondage servent de fondement à plusieurs actions permettant de trouver des alternatives durables pour contrer la faim et la pauvreté. Pour lire le rapport *Bilan faim 2008* dans son intégralité et pour plus de renseignements, veuillez visiter le site Web au BanquesAlimentairesCanada.org

Au sujet de l'Association québécoise : Membre de *Banques alimentaires Canada*, l'*Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons* est un organisme à but non lucratif national représentant plus de 1 000 organismes d'aide alimentaire desservies par nos 18 membres Moisson à travers les régions du Québec. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Web au BanquesAlimentaires.org

- 30 -

Pour information : M^{me} Louise LARIVIÈRE, responsable des communications
Cel. : 514-294-8794
LouiseLariviere@BanquesAlimentaires.org

Banques alimentaires Québec
Tél. : 450-444-4040 – BanquesAlimentaires.org